

1<sup>ère</sup> Assemblée du Comité Central du Giron  
des Jeunes de l'Arbonne du 29 Novembre 85.

But de ce Comité : celui-ci est composé de 7 membres.

Chacun d'entre eux a pour tâche de représenter 2 sociétés "membre" du Giron.

Il doit aussi : coordonner les manifestations des différentes sociétés. Pour cette raison, on établira un calendrier annuel qui sera tenu à jour tout au long de l'année ou pour l'année complète.

ordre du jour:

- 1.- appel
- 2.- Distribution des tâches
- 3.- Calendrier 86
- 4.- Statuts
- 5.- Bar
- 7.- propositions individuels.

① Appel :

les 7 membres du Comité désignés lors de la dernière assemblée organisée par la Jeunesse de Féchy sont présents.

Les intéressés sont :

président : Blanchard George Claude

caissier : FAHRNI Jean-Pierre

secrétaire : Grosjean Didier

vice président: Hartmann Alexandre et comme membres :

Viallon Guy

Fleury Denis

Pittet Philippe

②.- Distribution des tâches:

Secrétaire: achat livre P.V

Timbres. Papier

Convocations.

Circulars

et par la suite le Calendrier.

Caissier. achat livre compte

Quittances

Encaissements.

Président: Veiller à la bonne marche des assemblées.

③.- calendrier 86:

Il a été établi par M<sup>lle</sup> Beltens de Féchy

le calendrier sera édité sur le Jura Vaudois

est envoyé à chaque société. Le président en est le responsable.

④.- Status:

Après maintes difficultés dues à une bonne boisson de bien de chez nous, additionnées par un brin de fatigue et d'avis différents, le président nous présente enfin les status plus ou moins définitif mais dans un désordre total.

## ⑤.- Bar ... Patente :

Hartmann : propose de faire une demande concernant l'allègement de la loi actuellement en vigueur sur la situation des bars. Chaque société membre du Giron y apportera sa signature.

Blanchard : propose de se renseigner auprès des autorités de sa commune pour voir quels sont les moyens qui peuvent être entrepris pour modifier la situation des bars.

Fleury : propose avant d'entreprendre toute initiative, de consulter l'avis des membres de toutes les sociétés du Giron.

ce projet est assez complexe : Il est important d'être prudent et de connaître les moyens civiques permettant de modifier ce point soit sur le plan communal, district, ou éventuellement cantonal.

ce point sera donc rediscuté à la prochaine assemblée.

## ⑥.- Propositions individuelles :

les comptes définitifs présentés par la jeunesse de Feichy pour leur Giron, étonnent l'ensemble des membres présents : par le peu de bénéfice gagné.

Nous reverrons donc les comptes pour la prochaine assemblée.

La Société de Berolle a discuté avec le préfet sur le célèbre sujet de l'alcool dans les bars :

Après discussion, nous retenons une phrase un peu surpre-

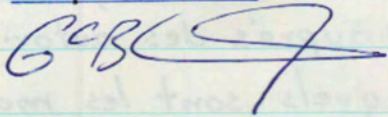
-nante:

« Pour les Filles, le jus d'orange a été bon pour le teint »

Nous reprendrons la discussion à la prochaine assemblée.

L'Assemblée est levée à 24h00..

le président:



le secrétaire:

